



# La lettre du dirigeant

## édito PAR MAGALI GODIN

### “ Chers, chères dirigeant(e)s ”

Cette lettre se consacre à une thématique qui vous est de plus en plus familière dans vos structures déconcentrées et décentralisées : l'assurance et la complémentaire santé. La fédération se professionnalise, et avec l'emploi – notamment par le biais du plan emploi club – c'est un ensemble de problématiques nouvelles demandant compétences et connaissances qui incombent à vos structures. Pour vous aider, la fédération met en place des services qui vous sont présentés par Céline Berton dans notre dossier. La FFBaD est là pour vous soutenir dans cette démarche, de sorte que cela ne soit pas un frein au développement récent de la professionnalisation sur notre territoire.

Par ailleurs, nous revenons sur notre partenariat avec le Téléthon qui vous avait été présenté lors de l'AG 2015 à Arcachon. Nous nous réjouissons de toutes les actions que vous avez pu réaliser partout en France. Ce partenariat s'inscrit dans la durée et nous vous donnons rendez-vous en 2016 !

Dans une période morose où la place du sport peut paraître insignifiante, continuons de partager quelques grammes de plumes et des tonnes d'émotions comme disaient mes illustres aînés.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes, de penser à prendre vos billets pour assister aux championnats d'Europe et de prendre du plaisir sur les terrains.

Amicalement

Magali GODIN  
Vice-Présidente FFBaD  
Secteur Communication, Marketing, Événementiel



L'actualité est relativement chargée en ce début de saison avec la gestion de deux dossiers d'importance pour lesquels la fédération se positionne en qualité de centre ressources afin d'accompagner au mieux les ligues, comités et clubs dans leur appropriation et leur mise en place.

**T**out d'abord, le dossier relatif à l'assurance a été lancé dès février 2015 dans le cadre d'un appel d'offres effectué en conformité avec le code du sport. Cet appel d'offres a été l'occasion de déterminer les axes d'amélioration à apporter au contrat, tant en termes de garanties que de montants attachés à ces garanties, ainsi que de faire réviser le montant de la prime annuelle. L'appel d'offres a été fructueux avec le choix, fin mai 2015, de la compagnie d'assurances Generali via le courtier AIAC. Le deuxième dossier d'importance et d'actualité concerne la complémentaire santé. Dès juin 2015, le service administratif s'est mobilisé sur ce dossier. La professionnalisation du monde du badminton induite par son développement et initiée dans un premier temps par les ligues et comités touche maintenant un nombre de

clubs de plus en plus élevé. Etre employeur induit notamment des responsabilités et il est du devoir de la fédération d'être en soutien et d'aider du mieux possible les dirigeants dans leurs tâches.

C'est dans cet esprit que les travaux ont été menés sachant que, comme l'ensemble du monde sportif, la FFBaD était dépendante des négociations syndicales de la branche sport qui n'ont abouti que début novembre 2015. Dans ce cadre, la fédération est parvenue à négocier un contrat collectif via AXA, à destination des salariés des ligues et de comités, correspondant à une

**“Etre employeur induit notamment des responsabilités et il est du devoir de la fédération d'être en soutien et d'aider du mieux possible les dirigeants dans leurs tâches.”**

extension de son propre contrat souscrit pour ses salariés. Concernant les salariés des clubs,

Generali a répondu favorablement à la sollicitation de la FFBaD en proposant un panier de soins supérieur au panier de soins légal et offrant ainsi une meilleure couverture des salariés. Nous espérons pouvoir satisfaire un grand nombre de dirigeants au travers de ces contrats sachant que chaque dirigeant reste libre de souscrire un contrat de complémentaire santé auprès de l'organisme de son choix.

## CÔTÉ ADMINISTRATIF (BIS)

# Retour sur le nouveau contrat d'assurance ?

Après trois mois d'application du nouveau contrat d'assurance Generali, revenons sur les raisons de ce nouveau contrat, son fonctionnement et les procédures mises en place.

La signature de ce nouveau contrat avec Generali a permis à la FFBaD de se mettre en conformité avec le code du sport qui prévoit une mise en concurrence tous les quatre ans. Elle a aussi été l'occasion d'améliorer l'ensemble des montants de garanties des licenciés et des dirigeants tout en diminuant très nettement le montant de l'assurance (0,72 € contre 1,31€ par licencié).

L'économie ainsi réalisée permet à la FFBaD de continuer à soutenir le développement du badminton en limitant le recours à la licence.

La gestion des sinistres est assurée par AIAC Courtage qui a mis à disposition de

la fédération des moyens de gestion plus modernes. En effet, la déclaration des sinistres (individuelle accident) s'effectue directement en ligne via le site internet de la FFBaD. De plus, la FFBaD dispose désormais de données statistiques relatives à ces sinistres ce qui permettra d'être en capacité de mener des actions notamment en termes de prévention.

Concernant les procédures de déclaration mises en place, la fédération a souhaité ne pas bouleverser les habitudes des dirigeants de clubs. Ainsi, les procédures de déclaration de manifestations exceptionnelles et de joueurs à l'essai, mises en place en septembre 2012, ont été reprises à l'identique si ce n'est que ces déclarations sont à effectuer auprès du service administratif de la fédération et non directement auprès de l'assureur comme cela était le cas précédemment. Le but étant de permettre à la FFBaD de connaître l'activité de ses clubs et aussi d'être en capacité de réagir en cas de

problème détecté lors d'une déclaration (information incomplète, document manquant ...).

L'attention des dirigeants est appelée sur le fait qu'il est indispensable de respecter ces procédures de déclaration car elles permettent de couvrir les personnes non licenciées auprès de la FFBaD et aussi de couvrir, en leur qualité de dirigeant, nos présidents de clubs contre d'éventuelles actions en justice. ■

Les informations relatives à l'assurance sont consultables ICI



## CÔTÉ ADMINISTRATIF (TER)

# Tout savoir sur la complémentaire santé

**Complémentaire santé ? Vous en entendez parler à longueur de publicités et de courriels... Qu'est-ce que c'est vraiment et ce qui va changer ?**

La Sécurité Sociale rembourse une partie des frais de santé (consultations, pharmacie...). Chacun sait que, la plupart du temps, ce remboursement est assez loin de couvrir les dépenses. Alors, bon nombre d'entre nous ont un contrat d'assurance complémentaire pour frais de santé (qu'on appelle couramment une « mutuelle »). Pour certains, qui sont salariés, cette assurance est prise en charge, au moins en partie, par l'employeur.

Au 1er janvier 2016, tous les employeurs devront proposer à leurs salariés une telle couverture. C'est la loi. Et cela concerne bien évidemment tous les clubs, sans parler des comités et des ligues, et la quasi-totalité de leurs employés, même à temps partiel ou en CDD.

Dans la branche professionnelle du sport, la mise en place a pris du retard, que ce soit du fait de l'État ou des partenaires sociaux. À l'heure qu'il est, tout n'est même pas figé, alors que l'échéance se rapproche.

La FFBaD met en place des moyens pour aider tous les clubs et autres

employeurs du badminton à franchir ce cap administratif :

- un espace dédié sur le site fédéral ICI.
- une proposition de contrat pour les clubs, ceux-ci restant libres d'en choisir une autre.
- une autre proposition de contrat, plus adaptée aux ligues et comités ;
- des modèles de formulaires ;
- un guichet d'assistance et de conseils: [complementaire.sante@ffbad.org](mailto:complementaire.sante@ffbad.org) ■

## 3 QUESTIONS À ...

# ... Céline BERTON

Céline Berton est Directrice Administrative de la FFBaD. Elle est l'interlocuteur privilégié des dirigeants de ligues, comités et clubs sur les sujets qui touchent à l'assurance et à la complémentaire santé pour 2016. Entretien.



**Que va changer le nouveau contrat d'assurance pour les instances dirigeantes et pour les licenciés ?**

**CBe :** Au final peu de choses en termes de

fonctionnement car nous avons souhaité ne pas révolutionner les habitudes des dirigeants. Concrètement, la seule différence concerne les procédures administratives (déclaration de manifestations exceptionnelles et de joueurs

à l'essai), qui sont gérées désormais directement par la FFBaD et non plus par l'assureur, sachant que celles-ci restent inchangées depuis septembre 2012.

Par contre, il y a des nouveautés en termes de gestion des sinistres. Tous les licenciés bénéficieront d'une meilleure couverture via le contrat Generali car l'ensemble des montants de garanties est nettement supérieur au précédent contrat. De plus les délais de traitement seront raccourcis de par un système de déclaration en ligne via le site de la fédération.

**Qu'allez-vous proposer aux instances dirigeantes en matière de complémentaire santé ?**

**CBe :** Dans le cadre de la loi du 14 juin 2013 qui oblige tous les employeurs à souscrire une complémentaire santé pour leurs salariés au 1er janvier 2016, la FFBaD a travaillé avec son courtier, AIAC, afin de pouvoir proposer des contrats offrant de meilleures garanties pour les salariés que

celles définies au sein du régime minimum de la CCNS. Pour les ligues et comités, cela se traduit par une extension de notre contrat souscrit auprès d'AXA avec une tarification unique du fait de la mutualisation et pour les clubs c'est Generali qui s'est positionné sur ce créneau en proposant un panier de soins spécifique avec une tarification individualisée en fonction de la démographie. Ces contrats permettront une meilleure prise en charge pour le salarié sur l'ensemble des strates du panier de soins, notamment concernant le dentaire et l'optique qui sont toujours des postes de dépenses importants pour chaque individu.

**D'autant plus que la FFBaD offre également un service de gestion individualisé des contrats...**

**CBe :** Oui. Sur le contrat proposé aux ligues et comités, la gestion du dossier sera

effectuée directement par notre courtier. Le suivi sera donc individualisé aussi bien du côté employeur que salarié ! Vous passerez par une plateforme dédiée. C'est un réel service pour tous, les

ligues et les comités qui se sentent parfois un peu perdus face à ces problématiques assurancielles et les salariés pour un meilleur suivi de leurs dossiers de prise en charge et de remboursement. ■

Propos recueillis par Anthony Guidoux

La contacter :

Céline BERTON

Directrice Administrative

Tel. 01 49 21 09 46

[celine.berton@ffbad.org](mailto:celine.berton@ffbad.org)

# en bref

## Le Badminton reconnu pour son engagement écoresponsable

Grâce à la mobilisation sans faille de vous tous, la FFBaD a reçu des mains de Zinedine Zidane le trophée « Coup de Cœur des Internautes » de Sport Responsable. Ce prix récompense la stratégie écoresponsable de la FFBaD depuis quelques années. Le club de l'Etoile de Buxerolles a aussi été primé.

Cette victoire vous revient. Vous avez été à la hauteur de l'événement en vous mobilisant et en mobilisant votre entourage. Au terme d'une lutte acharnée et amicale entre les différentes Fédérations signataires de la Charte du Sport responsable, c'est la FFBaD qui a remporté dimanche dernier le «Coup de Coeur des Internautes 2015» avec 6001 votes, un record !

Si l'année dernière, nous avions terminé second derrière le tennis de table; cette fois, la communauté badiste s'est clairement prise au jeu. Le Triathlon a été un formidable challenger mais la différence a été faite sur le dernier week-end de votes où les « j'aime » ont explosé ! Encore un grand merci à vous tous.

Lors de cette grande soirée présidée par Zinedine Zidane, le Badminton a aussi été mis en valeur avec son club de l'Etoile de Buxerolles qui est monté sur la troisième marche du podium dans la catégorie accessibilité. C'est un autre grand sportif, Sébastien Chabal, qui leur a remis leur prix.





## TRISTE NOVEMBRE

# Le badminton français est en deuil

Le 13 novembre dernier un de ses licenciés - Frédéric Henninot joueur d'Ermentau, a été assassiné au Bataclan. Le 24 novembre, c'est Pascal Robinson, multiple Champion de France Jeunes à la fin des années 80 et Champion de France des Finances au début des années 2000, fils de Ernest Robinson, juge-arbitre international, qui est tombé sous les balles en faisant son travail de douanier à Toulon. A leurs familles, à leurs proches, la Fédération Française de Badminton présente toutes ses condoléances.

## TOP 12 LE MAG

# Saison 2

Le feuilleton Top 12 le Mag qui met en lumière les clubs de l'élite recommence. Pour la 2ème saison, quatre épisodes sont au programme. Les 2 premiers ICI

## CLUB DE LA COM

# Direction la Normandie

C'est officiel le Championnat de France Seniors aura lieu à Rouen avec aux manettes le club de Maromme. Le regroupement du club de la com 2016 aussi. Rendez-vous le samedi 6 février, les travaux seront consacrés au déploiement de «l'esprit bad» partout en France.

## LOB #40

# Consultez-le

Le nouveau numéro de l'Officiel du Badminton, qui regroupe toutes les décisions prises par les instances fédérales, est en ligne ICI

## CÔTÉ VESTIAIRE

# TELETHON : LE BADMINTON REpond PRESENT

En tant que partenaire de l'AFM-Téléthon, la FFBaD a mobilisé ses clubs pour répondre à l'appel du Téléthon. Les clubs ont été nombreux (une soixantaine) à s'engager comme chaque premier week-end de décembre.

Partout en France, le Téléthon a résonné les 4 et 5 décembre derniers, que ce soit par des animations ou par un appel au 3637 pour donner. Les badistes se sont une nouvelle fois invités à cette grande fête de la solidarité. De nombreux clubs ont ouvert leurs créneaux pour récolter des fonds pour le Téléthon. De la nuit du Bad avec DJ aux platines, aux 24 heures du Badminton, en passant par le tournoi convivial, les badistes ont rivalisé d'inventivité pour multiplier les actions en faveur de l'association.

Le club de Nozay en région parisienne a annoncé sur son Facebook avoir récolté 4000 euros. Les Bretons du Bad

A Brèches ont rassemblé 200 euros. Quant à la Haute-Garonne, le Bad A Labege, c'est plus de 2000 euros qu'ils ont offert au Téléthon.

La générosité des badistes a été suivie par les Français puisque le Téléthon a récolté plus de 80 millions d'euros de promesses de dons. ■



## La lettre du Dirigeant de la FFBAD

association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 31 décembre 2012 (SPOV1243663A).  
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.  
Tél. : 01 49 45 07 07 Courriel : ffbad@ffbad.org

Directeur de la publication : Richard REMAUD  
Directrice de la rédaction : Magali GODIN  
Comité de rédaction : Magali GODIN, Ludvine LATTAT, Didier BEUVELOT et Pascal BILDSTEIN  
Ont collaboré à ce numéro : Jean-François ANINAT, Céline BERTON, Anthony GUIDOUX et Ludvine LATTAT.

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)

